SWING
Société par actions simplifiée au capital de 1 410 000 euros
Siège social : 6, rue d'Armaillé - 75017 PARIS
380 229 179 RCS PARIS

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 30 OCTOBRE 2025

Les soussignés :

- **la société BRIOT PERROUD EXPERTISE** (RCS 444 155 659),
propriétaire de sept cent quatre mille cent soixante-seize actions, ci 704 176 actions
représentée par Messieurs Emmanuel BRIOT et Olivier PERROUD ;

- **Monsieur Emmanuel BRIOT**,
propriétaire de quatre cent douze actions, ci 412 actions

- **Monsieur Olivier PERROUD**,
propriétaire de quatre cent douze actions, ci 412 actions

Agissant en qualité de seuls associés de la société **SWING**, ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 octobre de chaque année.

L'exercice social en cours aura donc une durée de dix (10) mois, à savoir du 1er janvier 2025 au 31 octobre 2025.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, la collectivité des associés décide de modifier l'article 21 des statuts comme suit :

« ***Article 21 - Exercice social***

Chaque exercice social commence le 1er novembre et se termine le 31 octobre de l'année suivante.

O.P. E.B.

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs à chacun des gérants, agissant ensemble ou séparément, à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

* *

*

Monsieur Emmanuel BRIOT



Monsieur Olivier PERROUD



La société BRIOT PERROUD EXPERTISE
représentée par
Monsieur Emmanuel BRIOT



Monsieur Olivier PERROUD



O.P. E.B.